

De la guerre culturelle GRAMSCI ET TOCQUEVILLE EN AMÉRIQUE

John Fonte

Comme les historiens ont souvent eu l'occasion de l'observer, il est des époques dans l'histoire d'une nation où certaines idées sont tout simplement « dans l'air ». Certes, cette observation semble tourner court lorsqu'on l'applique au point de l'histoire *particulier* auquel nous nous trouvons actuellement. Au premier abord, comme nombre d'observateurs l'ont mentionné, les principales tendances de la politique américaine annoncées il y a plus de dix ans dans l'ouvrage de Francis Fukuyama *The End of History* ? [traduit en français sous le titre *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion/Champs, 1993, n. d. t.] semblent s'être réalisées : la lutte idéologique (sinon partisane) a été réduite au silence ; un consensus général s'est dégagé sur les grands thèmes de notre époque (capitalisme, et non socialisme ; démocratie, et non autoritarisme) ; et les controverses contemporaines qui surgissent effectivement, tout en revêtant par moments une importance capitale, sont en fait banales, portant sur la résolution de problèmes pratiques (vaut-il mieux compter les bulletins de vote à la main ou à la machine ?) et non sur de grands principes.

Pourtant, je voudrais montrer que tout cela n'est vrai qu'en apparence. Car, simultanément aux États-Unis, au cours de ces dernières décennies, des concepts philosophiques récurrents, non seulement sont restés « dans l'air », mais, à des époques décisives, se sont avérés influents dans les débats culturels, juri-

diques et moraux sur les thèmes les plus importants pour la nation. En effet, des manifestations prosaïques du contraire montrent qu'au sein de la politique américaine se livre une intense lutte idéologique entre deux conceptions rivales. Je les appellerai « gramsciennes » et « tocquevilliennes », du nom des deux intellectuels qui sont à l'origine de ces idées en conflit, l'intellectuel italien du xx^e siècle Antonio Gramsci, et, bien sûr, le penseur français du xix^e siècle Alexis de Tocqueville. L'enjeu du combat entre les héritiers intellectuels de ces deux hommes n'est rien moins que le type de pays que deviendront les États-Unis dans les prochaines décennies.

Affiner la lutte des classes

Nous commencerons par une vue d'ensemble de la pensée d'Antonio Gramsci (1891-1937), intellectuel et homme politique marxiste. En dépit de son énorme influence sur la politique d'aujourd'hui, il demeure bien moins connu de la plupart des Américains que Tocqueville.

Le principal legs de Gramsci réside dans les modifications qu'il a fait subir au marxisme orthodoxe. À l'instar de Marx, il soutient que, dans l'histoire humaine, toutes les sociétés sont divisées en deux groupes de base : les privilégiés et les marginalisés, l'oppressur et l'opprimé, le dominant et le dominé. Gramsci élargit les rangs des « opprimés » selon Marx à des catégories qui perdurent encore. Comme il l'écrivit dans ses célèbres *Cahiers de prison*, « Les groupes marginalisés de l'histoire comprennent non seulement ceux qui sont opprimés économiquement, mais également les femmes, les minorités raciales et de nombreux "criminels". » Ce que Marx et ses disciples orthodoxes décrivaient comme « les hommes », Gramsci les décrit comme un « ensemble » de groupes et de classes dominés dans toute société ayant jusqu'alors existé. Ce rassemblement de groupes opprimés et marginalisés – « les hommes » – ne sont pas unis et, souvent, n'ont même pas conscience de leur oppression. Gramsci avait donc pour objectif déclaré d'inverser la corrélation du pouvoir : l'ôter aux privilégiés pour le remettre aux « marginalisés ».

Le pouvoir, selon Gramsci, est exercé par des classes ou des groupes privilégiés et ce, de deux façons : par la domination, la force ou la coercition ; et par quelque chose qu'il appelle « hégémonie », c'est-à-dire la suprématie idéologique d'un système de valeurs qui défend les intérêts, de classe ou de groupe, des classes ou groupes prédominants. Les groupes dominés, affirme-t-il, sont sous influence et intériorisent les systèmes de valeurs et les conceptions du monde des groupes privilégiés, consentant ainsi à leur propre marginalisation.

Loin de se contenter d'un simple soulèvement, Gramsci estime donc nécessaire, dans un premier temps, de délégitimer les systèmes de croyance domi-

nants des groupes prédominants et de créer une « contre-hégémonie » (c'est-à-dire un nouveau système de valeurs au profit des groupes dominés), avant de pouvoir confier le pouvoir aux marginalisés. Par ailleurs, comme les valeurs hégémoniques envahissent tous les domaines de la société civile – écoles, églises, médias, associations de bénévoles – la société civile elle-même, précise-t-il, devient le grand champ de bataille de la lutte pour l'hégémonie, une « guerre de position ». Suit alors un corollaire pour lequel Gramsci devrait être connu (et qui est repris dans le slogan féministe), à savoir que *toute* la vie est « politique ». Ainsi, la vie privée, le lieu de travail, la religion, la philosophie, l'art, la littérature, et la société civile en général, sont le théâtre de combats menés pour réaliser une transformation sociétale.

C'est peut-être ici qu'intervient le réexamen le plus important effectué par Gramsci dans la pensée de Marx. Les marxistes classiques supposent qu'une conscience révolutionnaire se développera simplement du fait même des conditions matérielles objectives (et oppressives) de la classe ouvrière. Gramsci n'est pas de cet avis, soulignant qu'« il y a toujours eu des exploités et des exploités », mais très peu de *révolutions* en soi. Selon son analyse, la raison en est que les groupes dominés manquent en général de « la claire conscience théorique » nécessaire pour convertir la « structure de répression en une structure de révolte et de reconstruction sociale ». La « conscience » révolutionnaire est un élément fondamental. Malheureusement, les groupes dominés possèdent une « fausse conscience », en ce qu'ils acceptent comme « légitimes » les présupposés et les valeurs des groupes dominants. Mais le véritable changement, s'obstinait-il à croire, ne pouvait survenir que par une transformation des consciences.

Si l'analyse de Gramsci sur la prise de conscience est plus nuancée que celle de Marx, c'est également le cas de son interprétation du rôle des intellectuels dans ce processus. Marx avait soutenu que, pour assurer la réussite d'une transformation sociale révolutionnaire, les conceptions des groupes dominants devaient d'abord être démasqués en tant qu'instruments de domination. Dans le marxisme classique, cette tâche cruciale consistant à démystifier et à délégitimer l'hégémonie idéologique des groupes dominants est accomplie par les intellectuels. Gramsci, plus subtilement, distingue deux groupes d'intellectuels : « traditionnels » et « organiques ». Ce dont les groupes dominés ont besoin, soutient-il, c'est de leurs propres « intellectuels organiques ». Cependant, la défection des intellectuels « traditionnels » qui passeraient des groupes dominants aux groupes dominés, revêt également son importance dans la mesure où les intellectuels traditionnels qui ont « changé de côté », restent bien placés dans les institutions établies.

La métaphysique sous-jacente à cette conception du monde gramscienne, ou son absence, est bien connue. Gramsci décrit sa position comme un « historicisme absolu », entendant par là que la morale, les valeurs, les vérités, les normes et la nature humaine elle-même sont les produits de différentes époques historiques. Il n'y a pas de critères moraux absolus, universellement vrais pour tous les êtres humains hors d'un contexte historique particulier ; la moralité est plutôt « socialement construite ».

Historiquement, la pensée d'Antonio Gramsci présente des caractéristiques communes avec celles d'autres auteurs classés dans la catégorie des « marxistes hégéliens » : le marxiste hongrois Georg Lukacs, le penseur allemand Karl Korsch et des membres de « l'école de Francfort » (par exemple, Theodor Adorno et Herbert Marcuse), groupe de théoriciens associés à l'Institut de recherche sociale fondé à Francfort dans les années 1920, dont certains tentèrent de procéder à la synthèse des pensées de Marx et de Freud. Tous soulignaient que la lutte décisive pour renverser le régime bourgeois (c'est-à-dire la démocratie libérale de la classe moyenne) devait être menée au niveau de la conscience. Autrement dit, l'ancien ordre devait être rejeté intellectuellement et moralement par ses citoyens avant de pouvoir procéder à un réel transfert de pouvoir aux groupes dominés.

L'impact durable de Gramsci

Comme le montre l'histoire, la relation de toutes ces abstractions aux tenants et aux aboutissants de la politique américaine, est étonnamment directe. Toutes les idées les plus novatrices de Gramsci – par exemple l'idée que les groupes dominants et dominés fondés sur la race, l'ethnicité et le sexe se livrent des luttes de pouvoir ; que la « vie privée est politique » ; et que toute connaissance et toute moralité sont des constructions sociales – sont des hypothèses et des pré-supposés qui occupent le centre même de la politique d'aujourd'hui. C'est également le fondement même de l'idée que ce qui est moral, c'est ce qui sert les intérêts des groupes ethniques, raciaux et sexuels « opprimés », ou « marginalisés ».

Qu'est-ce qui par exemple sous-tend le concept d'« invalidation par le jury », notion qui bénéficie de nos jours du soutien des professeurs de droit dans les grandes universités ? Se fondant sur les concepts hégéliano-marxistes de pouvoir de groupe et de moralité de groupe, les partisans de l'invalidation par le jury soutiennent que les minorités participant à des jurys devraient utiliser leur « pouvoir » de jurés pour refuser de déclarer coupables des accusés appartenant à des minorités, sans tenir compte des preuves présentées au tribunal, parce que ces accusés, membres des minorités ont été, toute leur vie, les victimes « impuis-

santes » d'un système oppressif faussé au profit des groupes dominants, comme les Blancs de sexe masculin.

En fait, ce qu'on appelle « théorie critique » – issue directement de la pensée gramscienne et hégéliano-marxiste – exerce une influence déterminante aussi bien dans le domaine du droit que dans celui de l'éducation. D'importantes études de droit postulent que la loi est issue de relations de pouvoir inégales et sert donc les intérêts des groupes dominants dont elle légitime le régime. Les catégories secondaires de cette doctrine comprennent la théorie des races et la théorie juridique féministe. Déterminant, le courant critique dans les études juridiques ne pourrait guère être plus gramscien ; il aspire à « déconstruire » les idées juridiques bourgeoises, instruments du pouvoir des groupes dominants et à les « reconstruire » au service des intérêts des groupes dominés.

Considérons également les éléments qui rappellent Gramsci dans les ouvrages d'un professeur de droit, Catharine MacKinnon, du Michigan. Dans son ouvrage *Toward a Feminist Theory of the State*, paru en 1989, elle écrit : « Le règne de la loi et le règne des hommes sont une seule et même chose, indivisible », parce que « le pouvoir étatique, ancré dans la loi, s'exerce dans l'ensemble de la société comme un pouvoir masculin. » En outre, « le pouvoir masculin est systémique. Coercitif, légitimé et épistémique, il est le régime. » Ainsi, précise C. MacKinnon, « un viol n'est pas un événement isolé ou une transgression morale ou un échange individuel qui a mal tourné, mais un acte de terrorisme et de torture dans le contexte systémique d'une sujétion de groupe, à l'instar d'un lynchage. » C. MacKinnon précise de même que le harcèlement sexuel est fondamentalement une question de pouvoir exercé par le groupe dominant sur le groupe dominé.

Une telle pensée peut fort bien commencer dans des tours d'ivoire, mais elle ne s'y cantonne pas. Dans son verdict décisif *Meritor Savings Bank contre Vinson* (1986), la Cour suprême des États-Unis a adopté les théories de MacKinnon pour fonder son interprétation de la loi sur le harcèlement sexuel. Ce n'est là qu'un exemple de la façon dont tout un pan de la politique sociale américaine en est arrivé à se fonder non sur des préceptes judéo-chrétiens ou l'éthique kantienne des Lumières, mais sur des concepts gramsciens et hégéliano – marxistes de pouvoir de groupe.

Hegel chez les PDG

Tout à fait indépendamment de leur popularité à l'Université et dans certains domaines de la politique, les idées gramsciennes et hégéliano-marxistes prédominent également dans trois autres grands secteurs de la société civile américaine : les fondations, les universités et les entreprises.

Comme les juristes et les analystes l'ont observé, les grandes fondations – notamment Ford, Rockefeller, Carnegie et MacArthur – consacrent depuis plusieurs dizaines d'années des millions de dollars pour promouvoir des projets « en pointe » sur les questions de race, d'ethnie et de sexe. Selon Heather Mac Donald, spécialiste des fondations, par exemple, entre 1972 et 1992, les projets féministes ont reçu 36 millions de dollars de la part de Ford, Rockefeller, Mellon et autres grandes fondations. De même, selon Peter Warren, spécialiste d'analyse politique à l'Association nationale des intellectuels, auteur d'un rapport sur le Capital Research Center, les fondations ont fait de la « diversité » la « reine » des campus américains. La Fondation Ford a ainsi lancé en 1990 une « Initiative pour la diversité sur les campus », finançant des projets dans quelque 250 collèges d'enseignement supérieur et universités, pour un coût d'environ 15 millions de dollars. L'initiative de Ford encourage ce qui ressemble fort au rêve des droits communautaires chez les gramsciens : il s'agit, comme le précise Peter Warren, de « lancement de projets et de départements universitaires portant sur l'appartenance raciale, ethnique ou sexuelle, préférences accordées à certains groupes dans l'admission des étudiants ou dans l'embauche du personnel enseignant et administratif, sensibilisation des étudiants et du personnel, ainsi que de grandes assemblées sur les campus pour convaincre de la nécessité de tels programmes. »

Alan Kors, professeur d'histoire à l'université de Pennsylvanie, a décrit en détail la façon dont sont utilisés les dons alloués à la « diversité » par Ford et d'autres fondations. Comme il l'a montré dans le numéro de mars 2000 de *Reason* dans un article intitulé « Thought Reform 101 », « sur presque tous nos campus, une certaine forme de rééducation morale et politique a été intégrée dans la formation des étudiants de première année ». « L'objectif majeur de ces programmes, précise Kors, consiste à éradiquer "l'oppression intériorisée", concept déterminant dans l'élaboration des programmes éducatifs sur la diversité dans la plupart des universités. » Le concept d'« oppression intériorisée » équivaut à la notion hégéliano-marxiste de « fausse conscience », selon laquelle les membres des groupes dominés « intériorisent » (et donc acceptent) les valeurs et modes de pensée de leurs oppresseurs appartenant aux groupes dominants.

À l'Université Columbia, les nouveaux étudiants sont encouragés à se débarrasser de leurs propres convictions sociales et personnelles qui perpétuent l'inégalité. Pour ce faire, Katherine Balmer, adjointe du doyen, chargée des élèves de première année, insiste sur la nécessité d'une « formation ». Au terme de l'orientation des élèves de première année à Bryn Mawr, au début des années 1990, d'après le programme de l'établissement, les étudiants « se

libéraient » du « cycle de l'oppression » et devenaient des « agents du changement ». Le programme multiculturel de l'Université de Syracuse est destiné à enseigner aux étudiants qu'ils vivent « dans un monde influencé par diverses formes d'oppression, notamment le racisme. »

Kors rapporte qu'au cours d'une conférence universitaire organisée sous l'égide de l'université du Nebraska, les participants expliquèrent que « les étudiants blancs avaient absolument besoin d'une "formation" spécifique en matière de prise de conscience raciale et culturelle. Une telle formation devrait avoir pour objectif moral de neutraliser les notions blanches de vie privée et d'individualisme ». L'un des principaux « spécialistes de la diversité », qui fournit nombre de « programmes de formation » aux universités, entreprises et instances gouvernementales est Hugh Vasquez de l'Institut Todos à Oakland (Californie). Le guide pratique de Vasquez pour *Skin Deep*, un film sur la diversité financé par la Fondation Ford, explique aux stagiaires la signification du « privilège des Blancs » et de « l'oppression intériorisée ». Il précise également le concept d'« allié », personne appartenant au « groupe dominant » qui rejette ses « privilèges immérités » et en arrive à prôner les positions des groupes dominés. Ce concept d'« allié » est bien sûr, entièrement gramscien ; il est tout à fait représentatif de l'idée que les groupes dominés luttant pour le pouvoir doivent s'efforcer de « conquérir idéologiquement » les intellectuels traditionnels ou les cadres militants habituellement associés au groupe dominant.

Les employés des grandes sociétés américaines adoptent plusieurs programmes de sensibilisation destinés aux étudiants d'Amérique, programmes provenant souvent des mêmes « animateurs de diversité ». Frederick Lynch, l'auteur de *Diversity Machine*, rapporte que la « formation sur la diversité » se porte fort bien au sein des « Fortune 500* ». De façon encore plus significative, sur les questions de discrimination positive en faveur de groupes face aux chances de l'individu, les dirigeants des grandes entreprises ont tendance à placer leur argent et à exercer leur influence dans le domaine des droits du groupe et non ceux de l'individu.

Ainsi, lorsque les électeurs de Californie adoptèrent la Proposition 209 – référendum proscrivant les discriminations positives raciales et sexuelles en matière d'embauche – l'homme d'affaires noir américain Ward Connerly qui avait dirigé cette opération, lança une initiative similaire contre la discrimination positive dans l'État de Washington. Voici un extrait du texte de l'initiative de Washington, 1-200 : « L'État ne procédera à aucune discrimination et n'accordera aucun traitement de faveur à un individu ou un groupe en fonction de la race, du sexe, de la couleur, de l'ethnicité ou de l'origine nationale, en matière d'embauche dans la fonction publique ou de contrats publics. » Ce discours

était presque identique à la proposition 209 de la Californie. Michael Kelly, rédacteur en chef d'*Atlantic Monthly*, écrit dans le *Washington Post* du 23 août que le sénateur Joseph Lieberman, interrogé sur la proposition 209 pendant le débat sur le référendum, avait répondu : « Je ne vois pas comment je pourrais y être opposé... C'est fondamentalement une déclaration sur les valeurs américaines... qui dit que nous ne devons favoriser personne du fait du groupe qu'il représente. »

Les chefs d'entreprise de Washington, cependant, ne sont pas de cet avis. Dans son autobiographie intitulée *Creating Equal*, Ward Connerly écrit que « l'obstacle le plus important auquel nous nous heurtons à Washington, ce ne sont pas les médias, ni même les personnalités politiques, mais le monde des entreprises... Boeing, Weyerhaeuser, Starbucks, Costco, et Eddie Bauer ont tous fait des dons pour le « Non » dans la campagne I-200... La collecte de fonds était dirigée par Bill Gates père, membre d'un conseil d'administration de l'université de Washington dont le renom semblait suggérer que l'ensemble du monde de la technologie de pointe nous désavouait solennellement. »

Point intéressant, les entreprises privées sont aussi plus favorables à une autre forme de droits de groupe – les droits des homosexuels – que ne le sont les instances gouvernementales à tous les niveaux. En juin 2000, par exemple, cent entreprises sur les 500 de Fortune 500, avaient adopté le principe des prestations de santé pour les partenaires de même sexe. Selon Human Rights Campaign, organisation défendant les droits des homosexuels, parmi les entreprises offrant des prestations sociales aux conjoints de même sexe, on trouve les grandes sociétés classées dans Fortune 500 : dans les 10 premières, General Motors (classée première), Ford (quatrième), IBM (sixième) AT&T (huitième) et Boeing (dixième), ainsi que Hewlett-Packard, Merrill Lynch, Chase Manhattan Bank, Bell Atlantic, Chevron, Motorola, Prudential, Walt Disney, Microsoft, Xerox, et United Airlines. La réaction des entreprises aux attaques lancées par des militants homosexuels contre le docteur Laura Schlessinger* est une autre indication de la façon dont les dirigeants d'entreprise du pays sont devenus hégéliano-gramsciens. Sears et EchoStar ont ensuite rejoint une longue liste d'annonceurs publicitaires – Procter and Gamble, Xerox, AT&T, Toys R' Us, Kraft, General Foods, et Geico – en retirant leurs publicités à la très populaire animatrice du talk-show. Que ces décisions favorisant les droits des homosexuels (en tant que groupe) aient été motivées par l'idéologie, par des considérations économiques, ou qu'il s'agisse d'une tentative opportuniste de manifester son « progressisme », elles n'en sont pas moins caractéristiques de la réaction des entreprises américaines à la guerre culturelle.

La contre-attaque toquevillienne

La toute première marque de résistance à la progression des idées gramsciennes émana principalement d'un milieu que j'appellerai le toquevillianisme contemporain. Ses partisans reprennent la description fondamentalement empirique que Tocqueville fit de l'exceptionnalisme américain, pour le célébrer et en tirer des valeurs normatives à adopter. Comme le remarquait Tocqueville dans les années 1830 (et comme le World Values Survey le réaffirma dans une évaluation comparative sérieuse des années 1990), les Américains diffèrent des Européens à bien des égards. Deux livres récents – *American Exceptionalism* (1997) de Seymour Martin Lipset, et *Tocqueville on American Character* (2000) de Michael Ledeen – se rejoignent sur plusieurs plans, à savoir que les Américains d'aujourd'hui, tout comme à l'époque de Tocqueville, sont beaucoup plus individualistes, religieux et patriotes que les membres de toute autre nation ayant atteint un développement comparable.

Ce qui est particulièrement exceptionnel pour Tocqueville (et pour les Toquevilliens contemporains), c'est la voie spécifique vers la modernité empruntée par les Américains. Contrairement à d'autres modernistes, les Américains associent de puissantes convictions religieuses et patriotiques à une inlassable énergie et à un dynamisme dans l'esprit d'entreprise qui valorise l'égalité des chances des individus, sans tenir compte des affiliations à des groupes hiérarchiques et catégoriels. Les trois éléments constitutifs de l'exceptionnalisme américain peuvent être décrits comme suit : 1. dynamisme (soutien à l'égalité des chances des individus, esprit d'entreprise et progrès économique ; 2. religiosité (accent mis sur l'épanouissement du caractère, les mœurs et les associations culturelles bénévoles) aidant à contenir un égoïsme excessif, souvent stimulé chez l'individu par le dynamisme ; et 3. patriotisme (amour du pays, indépendance et soutien à la suprématie de la constitution).

Parmi les toquevilliens d'aujourd'hui, on peut inclure les intellectuels William Bennett, Michael Novak, Gertrude Himmelfarb, Marvin Olasky, Norman Podhoretz et l'ancien conseiller de Clinton à la Maison blanche, le philosophe spécialiste du politique William Galston, mais aussi les érudits Wilfred McClay, Harvey Mansfield et Walter MacDougall. Des néo-conservateurs, des conservateurs traditionnels de la *National Review*, dans la mouvance d'Heritage Foundation, quelques disciples du philosophe Leo Strauss et certains démocrates centristes sont toquevilliens parce qu'ils mettent l'accent sur la voie particulière empruntée par l'Amérique vers la modernité, voie qui associe des aspects pré-modernes (importance accordée à la religion, à la vérité objective et à la transcendance) à des aspects modernes (autonomie, libéralisme constitutionnel, esprit d'entreprise). Les écrits du néo-conservateur Irving Kris-

tol et du conservateur Charles Kesler sur le mode de la *National Review* clarifient cette voie spécifiquement américaine vers la modernité. À l'instar d'autres intellectuels sérieux avant eux, tous deux établissent une nette distinction entre les Lumières modérées (et positives) (de Locke, Montesquieu et Adam Smith) qui donnèrent naissance à la Révolution américaine et les Lumières radicales (et négatives) (Condorcet et les *philosophes*, [en français dans le texte, n. d. t.]) qui aboutirent à la Révolution en France.

Tout comme leurs opposants idéologiques, les toquevilliens sont également représentés dans le monde des affaires et au gouvernement. Dans le monde des fondations, les idées gramsciennes en vigueur ont été mises en cause par des intellectuels travaillant sous l'égide des fondations Bradley, Olin et Scaife. Ainsi, Michael Joyce de Bradley a qualifié l'approche de sa fondation de « toquevillienne » et a soutenu des associations et des individus encourageant des initiatives religieuses et morales d'entraide, ainsi que l'action civique. Au même moment, dans son article intitulé « On Self-Government » (*Policy Review*, juillet-août 1998), Joyce appelait à remettre en cause « l'hégémonie politique » des fournisseurs de services et des « directeurs scientifiques » gérant « l'État thérapeutique » qui, redoutait Tocqueville, pourrait aboutir à un pouvoir « immense et tutélaire » menaçant la liberté. Quant au monde politique, une brève liste de ceux qui ont exercé une influence toquevillienne comprend, entre autres, les noms du sénateur Daniel Coats d'Indiana, du sénateur Joseph Lieberman du Connecticut et du gouvernement George W. Bush du Texas. Tous ont soutenu les initiatives toquevilliennes et recouru au langage toquevillien pour approuver des mesures éducatives et sociales qui mettent en valeur les contributions positives de la foi et de la responsabilité.

Il faut également considérer ici une troisième catégorie, celle des institutions et des individus qui, sans être toquevilliens, s'opposent eux aussi au défi gramscien, parce qu'ils rejettent au moins l'une des caractéristiques de la trinité de l'exceptionnalisme américain. Par exemple, Virginia Postrel, rédactrice en chef du magazine *Reason* considère que le monde est divisé en « dynamistes » favorables au changement et « statistes » anti-changement. De convictions libertaires, V. Postrel ne met en relief qu'un seul aspect de l'exceptionnalisme américain, son dynamisme, et néglige les fondements religieux et patriotiques qui, selon la synthèse toquevillienne, confèrent à la nation son âme morale et son sens civique.

De même, des paléo-conservateurs comme Samuel Francis, éminent intellectuel dans la mouvance de Buchanan, oppose modernisme et Lumières sous tous ses aspects, et pas simplement son aile radicale. Des patriotes laïques également, comme l'historien Arthur Schlesinger Jr. adoptent une forme positive

de nationalisme américain éclairé, mais sont gênés par les traditions religieuses et l'esprit d'entreprise (notamment anti-étatiste) qui complètent la trinité tocquevillienne. Les sociaux-démocrates catholiques comme E. J. Dionne acceptent la partie religieuse de la trinité tocquevillienne, mais souhaiteraient restreindre son dynamisme aventureux et minorer son patriotisme.

Il y a quelques années, plusieurs intellectuels conservateurs et religieux s'exprimant dans le cadre du symposium organisé par le magazine *First Things* suggéraient que la démocratie libérale américaine était confrontée à une crise de légitimité. L'un des participants au symposium, le juge Robert Bork, soutient dans son livre *Slouching Towards Gomorrah* que les soulèvements « révolutionnaires » des années 1960 ne constituaient pas « une rupture totale avec l'esprit du passé américain », mais étaient inhérents aux Lumières inspirant les principes fondateurs de l'Amérique. Bork, et d'autres, notamment Paul Weyrich et Cal Thomas, semblent avoir émis l'hypothèse que la voie de l'Amérique vers la modernité était elle-même entachée de défauts (trop de dynamisme et pas assez de moralité). Ce qu'on pourrait appeler la position partiellement tocquevillienne de certains intellectuels et militants conservateurs peut être opposée au travail des Whigs catholiques américains – comme l'American Enterprise Institute de Michael Novak et le Faith and Reason Institute de Robert Royal – qui affirment essentiellement que les principes fondateurs de l'Amérique sont stables et que les trois éléments de la synthèse tocquevillienne (dynamisme de l'esprit d'entreprise, religion et patriotisme) sont au cœur de l'expérience américaine et de l'exceptionnelle contribution de l'Amérique à l'idée de liberté ordonnée.

En fin de compte, il est peu probable que les mécontents, qu'il s'agisse des libertaires, des paléo-conservateurs, des patriotes laïques, des sociaux-démocrates catholiques ou des intellectuels religieux de droite, organisent une résistance efficace contre les continuelles attaques gramsciennes. Mais les tocquevilliens semblent posséder la force – en termes de puissance de feu intellectuelle, d'infrastructure, de financement, d'écoute des médias et de philosophie exhaustive en prise avec les principes américains fondamentaux – de lancer un défi aux gramsciens, avec quelque chance de l'emporter.

Le tocquevillianisme en tant que praxis

Dans *Policy Review* de 1996, Adam Meyerson qualifiait l'entreprise de renouveau culturel de « tocquevillianisme appliqué. » En expliquant l'un de ses points majeurs, Tocqueville écrit dans la *Démocratie en Amérique* que les « mœurs » constituent un élément central pour le maintien d'une République démocratique aux États-Unis. Il définit les mœurs non seulement comme « les habitudes du cœur », mais également comme les « différentes notions que possèdent

les hommes, [les] diverses opinions qui ont cours au milieu d'eux et l'ensemble des idées dont se forment les habitudes de l'esprit », bref, résume-t-il, « tout l'état moral et intellectuel d'un peuple¹ ».

Le Council on Civil Society a publié l'un des principaux manifestes des Tocquevilliens, *A Call to Civil Society : Why Democracy Needs Moral Truths* (« Appel à la société civile : Pourquoi la démocratie a-t-elle besoin de vérités morales »). Ce manifeste expose les valeurs civiques et morales traditionnelles (les « mœurs » de Tocqueville) qui étayaient la République. Le document (approuvé, entre autres, par les sénateurs Coats et Lieberman, ainsi que par Don Eberly, Jean Bethke Elshtain, Francis Fukuyama, William Galston, Glenn Loury, Cornel West, James Q. Wilson, et Daniel Yankelovitch) établit que les « vérités civiques » du régime américain sont « celles du constitutionnalisme occidental, ancré aussi bien dans les interprétations classiques de la loi naturelle et du droit naturel que dans la tradition religieuse judéo-chrétienne... Les vérités morales qui rendent possible notre expérience en matière de gouvernement sont en grande partie bibliques et religieuses », inspirées par la « tradition classique du droit naturel » et les « idées des Lumières ». Les « expressions les plus éloquentes » de ces vérités se « trouvent dans la Déclaration d'Indépendance, le discours d'adieu de Washington, le discours de Gettysburg et le second discours inaugural de Lincoln, ainsi que dans la lettre envoyée par le roi depuis la prison de Birmingham. »

Les tocquevilliens insistent donc sur le « renouvellement » et la « redécouverte » des mœurs américaines, laissant entendre que l'âme civique et morale du régime américain est saine et doit être revivifiée. Par ailleurs, si la tâche première est celle du renouveau culturel, la seconde tâche est celle de la transmission culturelle. L'Appel à la société civile précise donc que la « tâche majeure incombant à chaque génération est la transmission morale ». La religion, en particulier, « est probablement la force première » qui « transmet d'une génération à l'autre les principes moraux essentiels aux institutions démocratiques libérales ». En outre, « à leur apogée... nos lieux de culte encouragent des valeurs essentielles à l'épanouissement des hommes et à la société civile démocratique : responsabilité personnelle, respect de la loi morale, amour du prochain, sollicitude à l'égard d'autrui. » Le manifeste affirme aussi qu'une « responsabilité fondamentale incombe à l'école : la transmission culturelle », en particulier « une connaissance de l'héritage constitutionnel du pays, une compréhension de ce qui fait un bon citoyen et l'estime portée aux convictions civiques générales de [cette] société et à sa philosophie morale. »

Sur le plan pratique, on a assisté ces dernières années à ce qu'on pourrait appeler des initiatives « tocquevilliennes » en vue d'amener les institutions fondées

sur la foi (en particulier les Églises) à mener un combat social au niveau étatique et fédéral contre la pauvreté. Au milieu des années 1990, le sénateur Coats, de concert avec William Bennett et d'autres intellectuels, déposa 19 propositions de loi connues sous le nom « Projet pour le renouveau américain ». Entre autres, ces propositions recommandent une déductibilité fiscale pour chaque dollar de don accordé à des organisations caritatives, y compris les églises. En présentant cette législation, Coats a pour objectif d'orienter le débat dans une direction toquevillienne, en obtenant des responsables politiques qu'ils réfléchissent à de nouveaux moyens d'impliquer les associations religieuses et autres dans les affaires sociales. Coats et d'autres personnalités se demandaient pourquoi la communauté religieuse était exclue de la participation à des programmes sociaux fédéraux. Parallèlement, d'autres toquevilliens, notamment Michael Horowitz de l'Hudson Institute, favorables aux déductions fiscales, se déclarent inquiets à l'idée qu'en acceptant des subventions fédérales les institutions religieuses deviennent dépendantes des fonds gouvernementaux et adaptent leurs programmes caritatifs aux initiatives gouvernementales.

En 1996, le Congrès a inclus une clause de « choix caritatif » dans la réforme marquante de la législation sociale. Cette clause signifie que, si un État reçoit des fonds fédéraux pour prestations de services, il ne doit pas établir de discrimination à l'encontre d'associations religieuses au cas où elles souhaiteraient recevoir des subventions fédérales pour assurer ces services. Cette clause comprend des directives destinées aussi bien à protéger le caractère religieux des institutions religieuses recevant des fonds fédéraux que les droits civiques des personnes recourant à ces services. En 1998, cependant, l'administration Clinton a tenté d'édulcorer le concept de « choix caritatif » en l'insérant dans une autre législation et en déclarant que les juristes de l'administration étaient opposés à octroyer des fonds à ce qu'ils qualifiaient d'institutions « d'obéissance principalement religieuse » suggérant que des églises effectuaient une œuvre charitable.

Parallèlement à l'activité au niveau fédéral, certains États ont lancé des projets similaires. Faithworks Indiana, un centre sponsorisé par le gouvernement de l'État, apporte son assistance aux institutions religieuses en établissant un réseau de contacts. Dans l'État de l'Illinois, des organismes s'adressent à des institutions religieuses dans le cadre du programme « Partners for Hope ». Dans le Mississippi, le gouverneur Kirk Fordice a lancé le programme « Faith and Families » dans le but ambitieux de relier chacune des 5 000 églises de l'État à un bénéficiaire de l'aide sociale.

Le gouverneur George W. Bush au Texas, ainsi que le sénateur Joseph Lieberman au Congrès se sont montrés alors favorables à certaines approches

tocquevilliennes de la législation. Bush a encouragé une législation destinée à supprimer les obstacles à la participation d'églises à des programmes sociaux. Il a également soutenu des initiatives religieuses dans le travail social et dans des projets de réforme des prisons. Lieberman a soutenu la clause du choix caritatif de la loi sur la réforme sociale et été l'un des sponsors de la loi nationale sur la prévention de la délinquance juvénile, encourageant la création de « zones sans violence » en travaillant avec des associations sur le terrain, notamment des associations religieuses.

Champs de bataille législatifs

Ces dernières années, les concepts gramsciens qui s'étaient frayés une voie vers le Congrès, rencontrèrent au moins quelques cas de résistance et de contre-attaque tocquevilliennes. Par exemple, le soutien intellectuel apporté à la toute première loi de 1993 sur l'égalité des sexes dans l'éducation (et la majeure partie de la législation sur l'égalité des sexes remontant à la loi Women's Educational Equity Act ou WEEA des années 1970) équivaut fondamentalement au concept gramscien et hégéliano-marxiste d'« oppression institutionnalisée » ou « systémique ». Selon cette conception, les institutions du courant dominant dans la société, notamment les écoles, mettent en œuvre un système « oppresseur » (en l'occurrence un « patriarcat ») au détriment d'un groupe dominé (à savoir, le sexe féminin).

Encouragés par l'American Association of University Women (AAUW), les travaux du professeur d'Harvard Carol Gilligan, spécialiste de l'éducation, ont contribué à convaincre le Congrès qu'il fallait soutenir la loi sur l'égalité des sexes dans l'éducation. Le professeur Gilligan considère que les principaux obstacles entravant les perspectives éducatives des jeunes filles américaines sont « l'ordre social patriarcal », les « normes androcentriques et patriarcales », ainsi que le « mode de pensée occidental » ; autrement dit, c'est le « système » américain lui-même qui est coupable.

S'exprimant en faveur du projet de loi, la sénatrice républicaine Olympia Snowe du Maine fit une déclaration gramscienne, décrivant « la discrimination systémique à l'encontre du sexe féminin ». Patsy Mink, représentante démocrate d'Hawaï [décédée le 28 septembre 2002, n. d. t.] attaqua elle aussi le « caractère omniprésent » des préjugés à l'égard des femmes dans le système éducatif. Connie Morella, représentante républicaine du Maryland déclara que, dans les écoles, « les pratiques inéquitables sont extrêmement répandues et incessantes ». Elle insista – et ce n'est guère étonnant – pour que « l'égalité des sexes en matière de formation » pour les « enseignants, conseillers et personnel administratif » soit garantie par des fonds fédéraux. On l'a vu, l'un des

remèdes à « l'oppression systémique » est « la formation » (du type de « rééducation » décrit par le professeur Kors) visant à modifier la « conscience » des personnes, aussi bien dans les groupes dominants que dans les groupes dominés. Ainsi, la sénatrice Snow préconisa également des programmes de « formation » pour éradiquer « dès ses toutes premières phases, le harcèlement sexuel dans les écoles de notre nation. »

Dans un raisonnement gramscien de même type, en 1994, le Congrès adopta une loi sur la violence à l'égard des femmes. Selon le sénateur démocrate Joseph Biden, de l'État du Delaware, la loi avait « pour objet majeur » « de renforcer la prise de conscience de l'opinion publique américaine. » Les partisans de la loi affirmèrent qu'une « épidémie » de crimes violents sévissait à l'encontre des femmes. Évoquant Catharine MacKinnon (selon laquelle le viol « n'est pas un acte individuel », mais du « terrorisme » au sein d'un « contexte systémique de sujétion de groupe, à l'instar du lynchage), les initiateurs de la loi abreuverent le *Congressional Record* de l'idée communautariste (et hégéliano-marxiste) selon laquelle les femmes sont attaquées parce qu'elles sont des femmes et appartiennent à un groupe dominé. Les initiateurs de cette proposition de loi ont affirmé que ces « violentes attaques » constituent une forme de « discrimination sexuelle », « motivée par l'appartenance sexuelle ». Par ailleurs, les attaques individuelles créent un « climat d'intimidation qui conduit toutes les femmes à redouter de s'écarter de la norme ». Bien qu'aucune étude sérieuse en sciences sociales ne prouve l'existence d'une « épidémie » de violence à l'encontre des femmes, cette campagne d'agit-prop de style marxiste l'a emporté et la loi a été votée.

En 1991, le Congrès a adopté une loi sur les droits civiques qui modifiait une décision de la Cour suprême restreignant les recours des groupes raciaux et sexuels. Cette nouvelle loi renforçait le concept communautariste d'« impact disparate », selon lequel les pratiques d'embauche sont discriminatoires dès lors qu'elles aboutissent à l'embauche de moins de membres des « classes protégées » (minorités et femmes) que leur pourcentage dans la main-d'œuvre locale ne l'aurait vraisemblablement exigé.

Neuf ans plus tard, en juin 2000, le Sénat américain adopta la loi sur la prévention des crimes de haine, étendant cette catégorie aux crimes inspirés par la haine des femmes, des homosexuels et des handicapés (de tels crimes seraient sanctionnés plus sévèrement que les crimes non motivés par la haine liée à la différence sexuelle ou au statut d'handicapés). Dans le soutien qu'il apporta à cette loi, Gordon Smith, sénateur républicain de l'Orégon, déclara : « J'en suis arrivé à réaliser que les crimes de haine sont différents », parce que, bien qu'ils « soient infligés à une seule personne », ils « visent en fait une communauté tout

entière » (par exemple les handicapés ou la communauté homosexuelle). Le sénateur démocrate John Kerry du Massachusetts a soutenu cette législation, parce que, insista-t-il, « l'ancienne loi s'est avérée inadéquate pour la protection de nombreux groupes victimes. »

Dans un article d'opinion du *Wall Street Journal*, Dorothy Rabinowitz a opposé une objection toquevillienne à cette législation gramscienne. Elle montre que la législation sur les crimes de haine sape la notion traditionnelle d'égalité devant la loi en « diffusant l'argument étrange que tel acte de violence est plus significatif que tel autre du fait des sentiments qui motivent le criminel. » Recourant à la rhétorique égalitaire et anti-hiérarchique (c'est-à-dire toquevillienne), D. Rabinowitz affirme que les Américains « n'ont pas besoin de deux sortes de lois, l'une pour les crimes contre les victimes désignées du gouvernement, l'autre pour le reste de l'Amérique. »

La Cour suprême et la Maison blanche

À l'instar du Congrès, la Cour suprême a connu d'intenses débats sur des principes politiques fondamentaux identifiables comme étant d'obédience gramscienne ou toquevillienne. En fait, la cour a elle-même souvent constitué un microcosme quasi-parfait de l'incompatibilité de ces conceptions contradictoires.

Une clause de la loi sur la violence à l'encontre des femmes, par exemple, qui leur permettait de poursuivre en justice leurs agresseurs devant des tribunaux fédéraux plutôt que des tribunaux étatiques, a été rejetée par 5 voix contre 4 devant une Cour suprême profondément divisée. La majorité soutenait, contre les raisons fédéralistes, que les États avaient la primauté dans ce domaine de la justice pénale. En 1999, dans une autre décision votée par 5 voix contre 4, la Cour suprême décida que les écoles locales sont susceptibles de poursuites pour discrimination sexuelle en vertu du Titre IX, si leurs directeurs ne parviennent pas à faire cesser le harcèlement sexuel parmi les écoliers. L'affaire *Davis v. Monroe County Board of Education*, portait sur deux jeunes âgés de 10 ans, en classe de CM2. Le juge Anthony Kennedy rompit avec la tradition en lisant un cinglant avis contraire depuis son banc. Il fut rejoint par les juges Rehnquist, Scalia et Thomas. Le juge Kennedy attaqua la conception majoritaire selon laquelle les actes d'un garçon de dix ans constituaient une « discrimination sexuelle. »

Dans *The War Against Boys*, Christina Hoff Sommers, de l'American Enterprise Institute souligne que la majorité de la Cour semble accepter la position des groupes féministes selon lesquels le harcèlement sexuel constitue « une sorte de crime de haine auquel recourent les hommes pour maintenir le statut inférieur des femmes. » Ainsi, explique C. Sommers, selon la théorie féministe

(implicitement acceptée par la Cour), le garçonnet âgé de dix ans « non seulement a irrité et effrayé » la petite fille de dix ans, mais « il l'a avilie en tant que membre d'un groupe socialement dominé. » En effet, dans l'affaire *Davis*, la majorité de la Cour a adhéré aux hypothèses gramsciennes et hégéliano-marxistes des relations de pouvoir entre groupes dominants et dominés et a appliqué ces hypothèses à des écoliers américains de CM2.

Dernièrement, la Cour suprême, tout aussi divisée, a adopté des décisions divergentes sur les droits des homosexuels. En juin 2000, la Cour a cassé la décision de la Cour suprême de l'État du New Jersey et tranché par 5 voix contre 4 dans l'affaire *Boy Scouts of America v. Dale* spécifiant que les scouts ne devaient pas embaucher un chef scout ouvertement homosexuel. Le raisonnement de la majorité, typiquement tocquevillien, se fondait sur le premier Amendement sur « la liberté d'association ». Au nom de la majorité, le juge de la Cour suprême Rehnquist déclara que « la désapprobation judiciaire » des valeurs d'une organisation privée « ne justifie pas que l'État entreprenne de contraindre une association à accepter des membres lorsqu'une telle acceptation » modifierait le message de l'association. La loi, poursuivait Rehnquist, « n'est pas libre d'entraver le discours simplement pour encourager un message consensuel ou décourager un message controversé, quelque soit le projet éclairé que peut avoir le gouvernement. »

L'avis contraire rédigé par le juge Stevens, par contre, déclarait que les États avaient le « droit » de se livrer à des expériences sociales. Stevens notait que les « opinions ataviques » sur les femmes, les minorités, les homosexuels et les étrangers résultaient « de modes de pensée traditionnels concernant les membres de classes mal connues. » Par ailleurs, insistait-il, « de tels préjugés prévalent toujours », et « causent un tort sérieux et réel aux membres de la classe (les homosexuels) que le New Jersey cherche à protéger. » Ainsi, les dissidents dans ce procès étaient d'avis, comme la Cour suprême du New Jersey, que l'État avait « un intérêt majeur à supprimer de la société les conséquences destructrices de la discrimination » en demandant que les scouts emploient des chefs scouts homosexuels.

En 1992, les électeurs du Colorado se prononçant dans un référendum adoptèrent l'amendement n° 2 à la constitution de l'État, interdisant aux autorités locales et à l'État d'ajouter « une orientation homosexuelle » en tant que catégorie spécifique dans les ordonnances anti-discrimination de la ville ou de l'État. En 1996 dans l'arrêt *Romer contre Evans*, la Cour suprême des États-Unis, dans une décision adoptée par 6 voix contre 3, a invalidé l'amendement n° 2 du Colorado. La majorité de la Cour a rejeté la position de l'État du Colorado selon lequel l'amendement « nie tout simplement les droits spécifiques des homo-

sexuels. » Cet amendement, déclare la Cour, « condamne à de multiples incapacités » les homosexuels, « annule les protections juridiques particulières adoptées pour cette catégorie (des homosexuels) » et suggère une « animosité envers la classe qu'il affecte. » En outre, la majorité insiste sur le fait que l'amendement n° 2, « par sa déclaration générale que les homosexuels et les lesbiennes ne bénéficieront d'aucune protection particulière de par la loi, leur inflige des préjudices réels, immédiats et continus. »

Le juge Anton Scalia a rédigé un virulent avis contraire dénonçant les origines gramsciennes de la décision. Il attaque la majorité « pour avoir inventé une nouvelle et extravagante doctrine constitutionnelle destinée à enlever la victoire aux forces traditionnelles. » La Cour, écrit Scalia, « prend parti dans la guerre culturelle » ; elle « se range aux côtés des chevaliers », c'est-à-dire des élites, « reflétant les conceptions et les valeurs du monde juridique. » Il conclut : « L'amendement n° 2 est destiné à empêcher la détérioration par étapes de la moralité sexuelle à laquelle sont attachés la majorité des habitants du Colorado, et n'est pas seulement un moyen approprié justifiant la fin, mais un moyen auquel les Américains ont recouru auparavant. L'invalidier est un acte relevant non d'un jugement impartial, mais d'une volonté politique. »

Enfin, les concepts gramsciens et hégéliano-marxistes ont progressé également au sein du pouvoir exécutif. Dans les années 1990, le gouvernement fédéral a tenté à la fois de limiter le discours affectant les groupes dominés et de promouvoir l'égalité des résultats pour les groupes plutôt que l'égalité des chances des individus.

En 1994, par exemple, trois habitants de Berkeley (Californie), protestèrent contre un plan du Service fédéral du logement et du développement urbain visant à construire des logements subventionnés pour les sans-abri et les malades mentaux de leur quartier. Les habitants adressèrent des lettres de protestation et s'organisèrent entre voisins. Les responsables du Service fédéral menèrent une enquête sur les habitants de Berkeley pour « discrimination » à l'encontre des handicapés et les menacèrent d'une amende de 100 000 dollars. Le gouvernement proposa d'abandonner son enquête (et l'amende) si les habitants du quartier s'engageaient à cesser de s'insurger contre le projet fédéral de logement.

Heather Mac Donald rapporta dans le *Wall Street Journal* qu'un avocat favorable à la position du Service fédéral déclara que, si les lettres de protestation des habitants de Berkeley avaient abouti à un « refus de logements destinés à une couche de population protégée, on n'aurait plus été dans le cas de la protection de la liberté d'expression, mais dans le cas d'un comportement proscrit. » C'est là un mode de pensée hégéliano-marxiste classique : des actions (y com-

pris la liberté d'expression) qui nuisent « objectivement » à une classe dominée sont injustes (et doivent être prohibées). Par la suite, le Service fédéral renonça à son enquête. Les habitants de Berkeley n'en entamèrent pas moins un procès qu'ils gagnèrent contre les responsables du Service.

En 1999, pour prendre un autre exemple, le *Wall Street Journal* rapporta que, pour la première fois dans l'histoire américaine, le gouvernement fédéral prévoyait d'exiger que toutes les entreprises traitant avec le gouvernement fournissent aux fonctionnaires fédéraux le nom, l'âge, le sexe, la race et le salaire de chaque employé de la société durant les opérations ordinaires de vérification des comptes. Selon le ministre du Travail Alexis Herman, ce nouveau plan avait pour objectif de rechercher les « disparités salariales en fonction de la race et du sexe ». Implicitement, le ministère du Travail suppose qu'en tant que telles, les « disparités salariales » constituent un problème requérant une solution, même si les différences de salaires ne résultent pas d'une discrimination intentionnelle. Le ministère du Travail soutient depuis longtemps que l'existence de ces disparités encore de nos jours témoigne d'une « discrimination institutionnalisée ».

Transmission ou transformation

La progression lente, mais constante, des idées gramsciennes et hégéliano-marxistes dans les principales institutions de la démocratie américaine, notamment le Congrès, les tribunaux et l'exécutif, laisse supposer qu'il existe deux niveaux d'activité politique dans l'Amérique du XXI^e siècle. Au premier abord, les hommes politiques semblent de plus en plus enclins à s'orienter vers le centre. En profondeur cependant, le conflit idéologique, au sens le plus profond du terme, se perpétuera certainement dans les prochaines décennies, indépendamment de l'homme qui sera président demain, dans quatre, huit ou même vingt ans.

On l'a vu, tocquevilliens et gramsciens s'affrontent sur presque tous les grands thèmes. Les tocquevilliens estiment qu'il existe des vérités morales objectives applicables à tous, en tous temps. Les gramsciens jugent que les « vérités » morales sont subjectives et dépendent des circonstances historiques. Les tocquevilliens sont convaincus que ces vérités civiques et morales doivent être revitalisées pour moraliser à nouveau la société. Les gramsciens considèrent que les « vérités » civiques et morales doivent être élaborées socialement par les groupes dominés afin de parvenir à une libération politique et culturelle. Les tocquevilliens pensent que les fonctionnaires comme les enseignants et les agents de police représentent une autorité légitime. Les gramsciens en font des représentants « objectifs » du pouvoir, sans légitimité. Les tocquevilliens

croient en la responsabilité personnelle. Les gramsciens estiment que « la vie privée est politique ». En dernière analyse, les tocquevilliens sont en faveur de la *transmission* du régime américain ; les gramsciens pour sa *transformation*.

Alors que le marxisme économique semble mort, le modèle hégélien formulé par Gramsci et d'autres n'a pas seulement survécu à la chute du mur de Berlin ; il a entrepris de remettre en cause la république américaine au niveau des idées qui lui sont les plus chères. Pendant plus de deux siècles, l'Amérique a été une nation « exceptionnelle », dont l'inlassable dynamisme et l'esprit d'entreprise étaient tempérés par le patriotisme et de puissants principes religieux et culturels. L'ultime triomphe du gramscianisme équivaldrait à la fin de cet « exceptionnalisme ». L'Amérique finirait par s'eupéaniser : étatiste, entièrement laïque, post-patriotique et s'intéressant aux hiérarchies de groupe et aux droits des groupes, l'idée d'égalité devant la loi telle qu'elle est traditionnellement comprise par les Américains se voyant finalement abandonnée. En ces temps apparemment tranquilles, les enjeux idéologiques, politiques et historiques sont considérables.

notes

*. Fortune 500 est le classement des 500 entreprises américaines qui réalisent le plus important chiffre d'affaires. Le Fortune 500 est publié chaque année par le magazine Fortune. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Fortune_500) [n. d. t.]

*. Vedette de la radio nationale américaine, Laura Schlessinger animait quotidiennement un forum consacré aux thèmes de la morale, de l'éthique et des valeurs. [n. d. t.]

1. Version en ligne sur internet. Édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de la 13e édition parue du vivant d'Alexis de Tocqueville du livre d'Alexis de Tocqueville (1835), *Démocratie en Amérique I*, p. 113. Site web : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html